



Anas Ibn Malik, qu'Allah a agréé, rapporte qu'il entendit le Messager d'Allah ﷺ dire:

- 1 “Allah – Gloire et Majesté à Lui – dit: Ô fils d'Adam, tant que tu M'invoques et **quetu M'espères**, Je te pardonnerai quoi que tu fasses et **Je ne m'en soucie pas**.
- 2 Ô fils d'Adam, si tes péchés ataignaient **le haut** du ciel et qu'ensuite tu Me demandais pardon, Je te pardonnerais.
- 3 Ô, fils d'Adam, Si tu venais à Moi avec des péchés **qui emplissent** la terre et qu'ensuite tu Me rencontrais sans rien m'associer, Je viendrais à toi avec autant de pardon”<sup>(1)</sup>.

1 At-Tirmidhi (3540). Al-Albani déclara ce hadith bon dans Sahih At-Tarhib wa At-Tarhib (1616).

#### Les Versets

- ﴿Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes, ils venaient à toi en implorant le pardon d'Allah et si le Messager demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Allah, Très Accueillant au repentir, Miséricordieux﴾ [Sourate An-Nissa: 64].
- ﴿sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux﴾ [Sourate Al-Fourqane: 70].
- ﴿Dis: Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux﴾ [Sourate Az-Zoumar: 53].
- ﴿J'ai donc dit: "Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur"﴾ [Sourate Nuh: 10].

#### Le Narrateur

Il s'agit d'Abou Hamza, Anas Ibn Malik Ibn an-Nadr Ibn Damdam Al-Ane'sari, le grand narrateur de l'Islam, serviteur du Messager d'Allah ﷺ et de ses proches féminines et dernier Compagnon de Bassora à mourir. Il était âgé de dix ans lorsque le Messager d'Allah ﷺ arriva à Médine et de vingt ans lorsqu'il est mort. Au service du Messager d'Allah ﷺ, il l'accompagna en permanence et avec ferveur depuis sa migration jusqu'à sa mort, participa à plus d'une bataille avec lui et lui prêta le serment d'allégeance sous l'arbre. Le Messager d'Allah ﷺ invoqua Allah de lui donner une grande richesse et une nombreuse progéniture et cette invocation fut exaucée au point que ses palmiers produisaient des dattes deux fois par an. Il est mort en l'an 93 de l'Hégire<sup>(1)</sup>.

#### Résumé

Allah incite Ses serviteurs à se repentir et leur assure qu'Il pardonne tous les péchés, quelle que soit leur gravité.

1 Voir sa fiche biographique dans Siyar A'lam An-Noubala d'Adh-Dhahabi (4/417-423), Ma'rifat As-Sahaba d'Abou Nou'aym (1/231), Mou'jam As-Sahaba d'Al-Baghawi (1/43) et Ousd Al-Ghaba d'Ibn Al-Athir (1/151-153).



# Compréhension (fiqh)

**1** Allah amadou Ses créatures, leur fait don de grâce et les incite à se repentir et à s'empresser de solliciter Son pardon, car aucun serviteur ne L'invoque **et n'implore Son pardon** sans qu'Il ne lui pardonne tous ses péchés, **et Il ne se soucie pas du nombre de ceux-ci ni n'accorde d'importance à leur gravité**. Allah dit en effet: ﴿Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux﴾ [Sourate Az-Zoumar: 53].

**2** Puis Allah s'adresse de nouveau à Son serviteur afin de l'informer que même si ses péchés sont nombreux et sont immenses, à un point tel qu'ils emplissent la terre et atteignent **les nuages**, puis qu'il vient à Lui repentant et sollicitant Son pardon, Il les lui pardonnera sans se soucier de leur immensité.

**3** Allah explicite ensuite le mérite du monothéisme et affirme que si le serviteur est coupable de péchés et de mauvaises actions, tellement nombreux qu'ils empliraient la terre, mais qu'il proclame Son unicité et ne Lui associe rien, Il lui pardonnera autant de fois que ses péchés, conformément à Ses paroles: ﴿Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelque associé. À part cela, Il pardonne à qui Il veut﴾ [Sourate An-Nissa: 48].

## Un poète a dit:

*Mes supplications et mes suppliques sont mêlées aux larmes d'un désobéissant qui s'est éloigné de Toi Alors que j'invoque en espérant Ta miséricorde.*

*Fais donc miséricorde à un faible qui est venu à Toi reconnaître ses péchés Je supplie et je prie pendant que je T'invoque et j'espère Ton agrément,*

*Pardonne donc mes péchés et accorde-moi Ta guidée dans tout ce qui me concerne.*

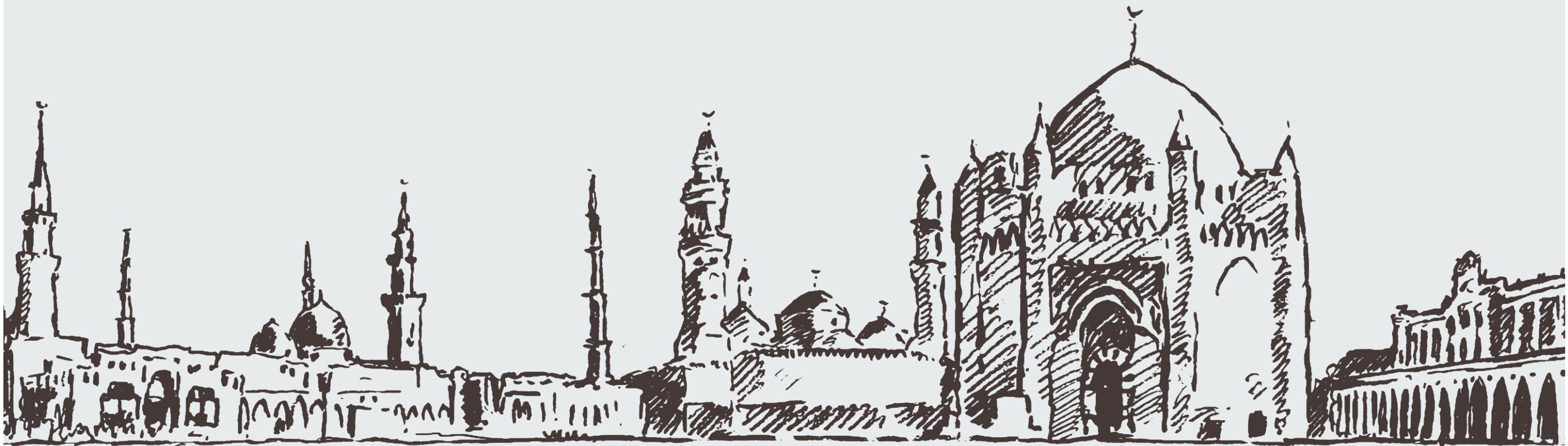
## Un autre poète a dit:

*Ô mon Dieu ne me châtie pas, car j'avoue ce que j'ai commis.*

*Je n'ai d'autre recours que l'espoir de Ton pardon, si Tu veux pardonner, et mon bon soupçon [à Ton égard].*

*Combien de fautes j'ai commises parmi les gens, alors que Tu me combles de grâce et de faveur.*

*Les gens pensent du bien de moi, mais je suis le pire des gens si Tu ne me pardonnes pas.*



- 1 (1) Supplie Allah et remets-en toi à Lui. En effet, qui exauce l'invocation à part Lui?
- 2 (1) Adore Allah en L'invoquant, car l'invocation fait partie des adorations. Le Prophète ﷺ dit en effet: *"L'invocation est l'adoration"*<sup>(1)</sup>.
- 3 (1) Ne considère jamais qu'un péché est trop important pour être pardonné par Allah, car Allah – exalté soit-Il – pardonne tous les péchés.
- 4 (1) Convoite le pardon d'Allah et ne sois pas arrogant face à ton Seigneur.
- 5 (1) Lorsque tu demandes quelque chose à Allah et que tu veux être exaucé, veille à remplir les conditions de l'invocation, comme s'adresser exclusivement à Allah, dépenser des revenus licites, ne pas demander quelque chose d'illicite dans ton invocation, solliciter Allah avec insistance et avoir le cœur présent alors que tu invoques.
- 6 (1) Entretiens un bon soupçon à l'égard de ton Seigneur lorsque tu L'invoques ou que tu sollicites Son pardon, car Allah dit dans un hadith goudoussi: *"Je suis conforme à l'idée que se fait Mon serviteur de Moi"*<sup>(2)</sup>.
- 7 (2) Solliciter le pardon d'Allah est une cause de pardon des péchés et des actes de désobéissance même s'ils sont tellement immenses qu'ils atteignent le ciel, veille donc à le solliciter.
- 8 (2) Solliciter constamment le pardon d'Allah est une Sounna du Prophète ﷺ. Celui-ci dit en effet: *"Par Allah, je sollicite le pardon d'Allah et me repens à Lui plus de soixante-dix fois par jour"*<sup>(3)</sup>.
- 9 (2) Solliciter le pardon d'Allah efface les péchés, augmente les bonnes actions, élève les degrés et bénit la subsistance. Allah dit en effet: *"J'ai donc dit: 'Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur pour qu'Il vous envoie du ciel, des pluies abondantes, et qu'Il vous accorde beaucoup de biens et d'enfants, et vous donne des jardins et vous donne des rivières'"* [Sourate Nouh: 10-12].
- 10 (2) Solliciter le pardon d'Allah préserve de la descente du châtement dans ce bas monde et dans l'au-delà. Allah dit: *"Allah n'est point tel qu'Il les châtie, alors que tu es au milieu d'eux. Et Allah n'est point tel qu'il les châtie alors qu'ils demandent pardon"* [Sourate Al-Ane'fal: 33].
- 11 (2) On rapporte que Louqmân – qu'Allah le protège – dit à son fils: "Ô mon fils, habitue

ta langue à dire: "Ô Allah, pardonne-moi", car Allah a des heures où Il ne refuse pas à quelqu'un qui le sollicite"<sup>(1)</sup>.

- 12 (2) Sollicite constamment le pardon d'Allah, car Al-Hasane – qu'Allah lui fasse miséricorde – a dit: "Sollicitez souvent le pardon d'Allah dans vos demeures, sur vos tables, sur vos routes, dans vos marchés, dans vos assemblées et où que vous soyez, car vous ne savez pas quand descendra le pardon"<sup>(2)</sup>.
- 13 (2) Le musulman doit prendre l'initiative de se repentir, de solliciter le pardon d'Allah de s'empresser d'accomplir des œuvres vertueuses. Le pardon d'Allah est immense: Il tend la main la nuit pour que le fautif du jour se repente et tend la main le jour pour que le fautif de la nuit se repente. De plus, Il pardonne tous les péchés sans se soucier de leur immensité.
- 14 (3) Prends garde à l'associationnisme, car il rend vaines les œuvres et il n'est pardonné que si on s'en repent.
- 15 (3) Le monothéisme prémunit du châtement éternel en Enfer et est une cause de pardon des péchés et de non-prise en compte des mauvaises actions.
- 16 (3) Il convient que chaque musulman cherche refuge auprès d'Allah contre l'associationnisme mineur et l'associationnisme majeur.
- 17 (3) Un Seigneur qui comble de faveur Ses serviteurs, alors qu'il se passe d'eux, est un Seigneur généreux et affectueux, de qui nous devons nous rapprocher par des actes d'obéissance et des œuvres surérogatoires.
- 18 (3) Le Prophète ﷺ a dit: *"Allah choisira un homme le Jour de la Résurrection devant toutes les créatures et déroulera quatre-vingt-dix-neuf registres pleins de ses péchés, chaque registre s'étendant à perte de vue, puis Il lui dira: Renies-tu quelque chose de tout cela? Mes anges scribes ont-ils été injustes envers toi? Il répondra: Non, Seigneur. Allah demandera ensuite: As-tu une excuse? L'homme répondra: Non, Seigneur. Allah lui dira: Si. Tu as une bonne action enregistrée chez nous, et tu ne subiras pas d'injustice aujourd'hui. On sortira alors une carte sur laquelle est écrit: 'J'atteste qu'il n'existe pas de divinité excepté Allah et j'atteste que Mohammad est le Messager et le serviteur d'Allah'. Allah dira ensuite: Va donc assister à la pesée de tes œuvres. Le serviteur répondra: Seigneur, que pèse cette carte comparée à tous ces registres? Allah répétera: Tu ne subiras aucune injustice. On mettra alors les registres sur un plateau et la carte sur l'autre plateau. Les registres remonteront et la carte descendra, pesant plus lourd. En effet, rien ne pèse plus lourd que le Nom d'Allah"*<sup>(3)</sup>.

1 Abou Dawoud (1479), At-Tirmidhi (3247) et Ibn Maja (3828). At-Tirmidhi dit: Ce hadith est bon et authentique et Al-Albani le déclara authentique dans le Sahih Sounane Abi Dawoud (3247).

2 Al-Boukhari (7405) et Mouslim (2675).

3 Al-Boukhari (6307).

1 Voir Jami' Al-'Ouloum wa Al-Hikam d'Ibn Rajab (2/408).

2 Voir Jami' Al-'Ouloum wa Al-Hikam d'Ibn Rajab (2/408).

3 At-Tirmidhi (2639).